

*A GENÈVE***Avant la XXI^e Conférence internationale**

M. Riza Çerçel, président de la commission préparatoire de la XXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge qui doit se tenir à Istanbul (Turquie) en 1969, a eu des entretiens au siège des deux institutions internationales de la Croix-Rouge.

M. Çerçel, ancien président du Croissant-Rouge turc, a rencontré des représentants du Comité international et de la Ligue, examinant notamment les questions de planification et d'organisation de la Conférence prévue à Istanbul.

A l'Agence centrale de recherches

L'Agence centrale de recherches, au siège du CICR à Genève, a été saisie de la demande de M^{me} Ch. T.K., suisse de naissance, ayant épousé un Jordanien, professeur de mathématiques à Amman, au sujet d'une demi-sœur de son mari, âgée de 14 ans, la jeune N. T.K., laissée seule à Amman au moment où éclatait le conflit israélo-arabe.

M^{me} Ch. T.K., elle-même en séjour à Jérusalem, et de ce fait séparée de son mari, ne pouvait agir en faveur de la fillette. Elle pria le CICR de rapatrier l'enfant qui rejoindrait à Lausanne sa mère, interprète en cette ville.

M. Roland Troyon, délégué-adjoint du CICR en Jordanie, retrouva la jeune N. T.K. à Amman, où elle avait été recueillie par une famille qui avait déjà pris en charge 28 autres enfants, lourde tâche en l'occurrence, les vivres commençant à manquer.

Le délégué, après s'être occupé de diverses formalités douanières, installa la fillette dans l'avion qui devait faire escale à Beyrouth le 30 juin. De là, elle fut confiée à une collaboratrice du CICR qui rentrait à Genève, fit route avec elle, avant de la remettre, saine et sauve, dans les bras de sa mère, heureuse, comme on l'imagine, de retrouver aussi rapidement son enfant.

L'Agence fut à même de rassurer également M^{me} Ch. T.K. sur le sort de son mari, en bonne santé à Amman.